

# SAINT-GERMAIN Aux Platanes, un habitat solidaire avec le concept « Chers voisins »

**Société.** Le bailleur social Sollar, gestionnaire de la résidence des Platanes, et la société Réciprocité ont créé l'association « Chers voisins ». L'objectif : créer du lien entre les 73 familles locataires, augmenter leur pouvoir d'achat et lutter contre l'isolement des seniors.

Des vélos d'appartement, des haltères, et autres appareils de musculation sont entreposés dans une petite pièce de la Maison des Maintenués, à Saint-Germain. À s'y méprendre, on pourrait presque se croire dans une petite salle de sport. Tout ce matériel a pourtant été mis à disposition par quelques locataires de la résidence Les Platanes, gérée par le bailleur social Sollar, et située juste à côté. Un équipement destiné à tous les habitants des Platanes qui voudront en profiter. « J'avais un vélo dont je ne me servais pas, raconte Samir Samaoui, 32 ans, et locataire aux Platanes depuis janvier 2013. Avec les voisins, nous avons commencé à entreposer le matériel dans la

salle, et ça s'est vite rempli ! »

## « Du mieux vivre ensemble »

Sous l'impulsion de l'association « Chers voisins », mise en place par le bailleur Sollar et la société Réciprocité, c'est au final un vrai club de sport qui a été créé. Car la résidence des Platanes est en quelque sorte un immeuble « test » d'une nouvelle organisation de vie en communauté. « Il s'agit d'un habitat intergénérationnel solidaire », explique Guy Vidal, président du directoire de Sollar. « Le concept promet une réduction des charges pour les 73 familles de locataires des Platanes, un lien intergénérationnel et du mieux vivre ensemble », ajoute Marie Dizière-Dunand, gestionnaire

animatrice de l'association. Depuis décembre 2013, elle est employée à plein-temps par l'association « Chers voisins » pour mettre en place le système. Concrètement, elle guide les locataires dans la construction de projets en commun, afin de créer du lien entre voisins et d'en faire des locataires « acteurs de leur logement ».

Des idées qui ont tout de suite plu à Nadia Bachi, 30 ans, qui réside aux Platanes depuis janvier 2013. « Avec mon compagnon, nous sommes intéressés depuis longtemps par le principe de co-housing, où l'on vit ensemble autour de projets et d'espaces communs. Alors quand on nous a proposé le principe de Chers voisins, ça nous a tout de suite intéressés. »

## Création de six clubs par les locataires

Six clubs, dont le club de sport, ont ainsi été créés par les locataires depuis le début de l'année. Un club jardin est notamment en train de voir le jour, en contrebas des immeubles, sur 5 000 m<sup>2</sup> de terrain mis gratuitement à leur disposition par Sollar. Seule une adhésion de 5 euros par an à l'association Chers voisins est demandée aux locataires.

Réparer la poignée de porte cassée d'une voisine âgée, au travers du club bricolage, retrouver ses voisins et leurs enfants le temps d'une après-midi autour d'un club enfance jeunesse... Toutes ces démarches visent à rapprocher les locataires. Des liens qui peuvent aussi permettre



■ Trois locataires des Platanes ont créé un club de sport, dont Nadia Bachi et Samir Samaoui (à droite). Élodie Castelli

aux personnes âgées « de rester plus longtemps dans leur logement », ajoute Serge Le Boulch, président de la société Réciprocité.

À terme, le but est que l'animatrice intervienne de moins en moins dans la mise en place de projets. « L'objectif est d'autonomiser les locataires, qu'ils parviennent à lancer des projets tous seuls », conclut Serge Le Boulch.

Un investissement pris en charge par l'association, financée par Réciprocité et

Sollar, qui ne coûtera rien aux locataires. « On va s'y retrouver à terme, car ce système va faciliter la vie des uns et des autres, ajoute Guy Vidal. Il faut casser l'image du logement social. Les locataires vont s'approprier leur logement, puis leur quartier et leur ville, en ouvrant leurs clubs sur l'extérieur. »

Le président de Sollar vise même plus loin, espérant que Les Platanes deviennent l'un des pôles d'attractivité de Saint-Germain. ■

Élodie Castelli



■ Serge Le Boulch, président de la société Réciprocité, et Guy Vidal, président du directeur de Sollar. Élodie Castelli

## Repères

### « Chers voisins »

Guy Vidal, président du directoire de Sollar, et Serge Le Boulch, président de la société Réciprocité, bureau d'études spécialisé dans l'habitat intergénérationnel solidaire, se sont associés il y a trois ans pour créer l'association nationale Chers voisins. Le concept est actuellement appliqué sur de l'habitat existant comme à Saint-Germain, et sera prochainement mis en place à Décines, dans le cadre d'un programme neuf de 72 logements.

### Les Platanes

La résidence des Platanes est constituée de 73 logements (50 datant des années 1950, et 23 logements neufs). La Maison des projets, lieu de vie, de création en lien avec la résidence, a été construite sur un terrain appartenant à Sollar, et inaugurée en octobre 2013. Depuis décembre 2013, une gestionnaire animatrice, Marie Dizière-Dunand, accompagne les locataires dans la mise en place de projets en commun.



■ Un petit club jardin a été créé par les locataires et l'association Chers voisins, sur 5 000 m<sup>2</sup> de terrain situés en contrebas des Platanes et mis à disposition par le bailleur social Sollar. Élodie Castelli

## 30 % d'économie de charges locatives

Le concept Chers voisins devrait permettre de grosses économies de charges aux 73 familles résidant aux Platanes. « Un accord collectif a été passé avec les locataires, explique Guy Vidal, président du directoire de Sollar. Ils effectueront eux-mêmes le ménage des parties communes et l'entretien des espaces verts, au lieu de passer par une entreprise extérieure. Cela demandera environ 1 h 30 de leur temps chaque

mois. »

Trois formules existent aujourd'hui. Tout d'abord la formule « usager », qui concerne les locataires ne souhaitant pas ou ne pouvant pas, en fonction de leur âge, de leur capacité physique, participer au ménage et à l'entretien. Ils bénéficieront tout de même d'une économie de 60 euros par an. Vient ensuite la catégorie « participants », composée des locataires qui feront leur part de travail de ménage et

d'entretien. Ils bénéficieront d'une économie de charges s'élevant à 320 euros par an. Enfin, la dernière catégorie, celle des « participants + », seront les familles qui effectueront leur part plus celle des ménages « usagers » : ils réaliseront une économie de 380 euros par an. Ce système sera mis en place dès le mois de mai et devrait permettre à chaque famille d'économiser en moyenne 30 % d'économies de charges.